

Avis adopté

Séance plénière du 25 octobre 2023

Inégalités, pouvoir d'achat, éco-anxiété : agir sans attendre pour une transition juste
Rapport annuel sur l'état de la France en 2023

Déclaration du groupe Artisanat et Professions libérales

Notre groupe salue la démarche retenue cette année, de partir d'une enquête sur le bien-être des Français pour opérer une analyse de la situation de la France.

Ce sondage montre des résultats encourageants dans plusieurs domaines. Ainsi, une grande majorité reste optimiste sur son propre avenir, malgré une inquiétude forte sur l'avenir du pays ; de même, l'environnement est une préoccupation largement partagée et associée à des changements de comportement déjà à l'œuvre ; enfin, la part des actifs satisfaits de leur travail est très majoritaire.

Autant d'éléments qui contrastent avec ce que l'on peut lire et entendre fréquemment, et qui concordent aussi avec la résilience dont font preuve les entrepreneurs de l'économie de proximité, malgré le ralentissement d'activité qui affecte beaucoup d'entre eux depuis un an.

En cette période complexe, marquée par l'inflation, l'instabilité géopolitique et les incertitudes face aux mutations environnementales ou numériques, il nous semble plus que jamais utile de ne pas occulter les signaux positifs ; nous regrettons que cela n'ait pas été fait dans la note d'introduction de ce RAEF.

Cela n'obère en rien la nécessité de relever les difficultés et points faibles qui appellent des réponses. A cet égard, les problèmes liés au pouvoir d'achat, ou encore l'amplification de l'action contre les inégalités au vu de leurs impacts sur l'éducation, l'emploi et la santé, font aussi partie des messages du sondage.

Sous cet angle, nous approuvons les orientations figurant dans le Focus du RAEF : lutter contre les freins à l'emploi des habitants des quartiers populaires, avec des politiques plus ciblées ; réduire les problèmes territoriaux ou sociaux d'accès aux soins, en mobilisant l'outil numérique ; accélérer le déploiement des énergies renouvelables, tout en s'assurant de leur acceptabilité.

D'autres problématiques actuelles auraient pu également être abordées comme celle de l'accès au logement, ou encore de la rénovation énergétique qui marque le pas depuis quelques mois et nous éloigne des objectifs fixés en ce domaine.

Concernant la mise en œuvre de la Directive CSRD, incluse dans le Focus, nous saluons l'attention portée aux TPE et PME indirectement impactées par ce texte, et l'accent mis sur le besoin de formation et d'accompagnement à leur égard.

Mais, nous attendons aussi que soient fixées des règles claires, proportionnées et adaptées à la taille de ces entreprises, concernant les données de reporting qu'elles seront appelées à fournir soit de manière volontaire, soit en réponse aux donneurs d'ordre, établissements financiers ou marchés publics.

Plus largement, nous voulons insister sur la nécessité de mesurer en amont l'applicabilité de chaque nouvelle norme selon les différentes tailles d'entreprises ; pour nous, c'est une condition essentielle pour réussir à embarquer l'ensemble de l'appareil productif dans une trajectoire de durabilité.

Le groupe Artisanat et Professions libérales a voté ce RAEF.